



APPEL DES FÉDÉRATIONS CGT, FO ET SUD DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

LE 26 JANVIER 2016 TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION DANS L'UNITÉ L'AUSTÉRITÉ ÇA SUFFIT : AUGMENTATION DES SALAIRES !

Les organisations CGT/FO/SOLIDAIRES appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction Publique, contre le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010, pour l'augmentation des salaires, contre les « réformes » territoriales et de la santé, contre les suppressions d'emplois, pour la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

Cette journée nationale de grève et de manifestations départementales s'inscrit dans la continuité des appels communs dans la santé et l'action sociale du 9 avril, du 25 juin, du 1er octobre et du 17 novembre 2015 pour s'opposer à la politique d'austérité et à la baisse de 50 milliards de dépenses publiques et sociales, dont la loi Touraine, la loi de financement de la sécurité sociale 2016 et l'application unilatérales des mesures issues de PPCR, en sont l'expression.

Pour mettre un coup d'arrêt à l'ensemble des attaques portées contre les salaires, les emplois et les conditions de travail, seul le rapport de force, dans l'unité, permettra d'obtenir satisfaction. Nous appelons à l'élargissement de notre action. D'ores et déjà les Fédérations CGT et FO des organismes sociaux de la Sécurité ont rejoint l'appel du 26 janvier.

AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES : LA PRIORITÉ

Depuis 2010, le gel des rémunérations dans la fonction publique a servi d'alibi pour bloquer toute possibilité d'augmentation des salaires dans le secteur sanitaire et social privé. En se mobilisant le 26 janvier pour l'augmentation significative de la valeur du point d'indice, prenant en compte les pertes subies depuis plusieurs années, les salariés du secteur Sanitaire, Social et Médico-social privé ouvriront la perspective de la revalorisation des valeurs de points conventionnels et des salaires.

LE RALENTISSEMENT DES CARRIÈRES

Au lieu de reconnaître les agent-es de la fonction publique à leur juste investissement au service de la nation, pour réaliser 400 à 500 millions d'euros d'économie en 2016, le gouvernement a décidé unilatéralement l'arrêt des bonifications d'ancienneté dans la fonction publique dès le 1^{er} janvier 2016. Cela pour effet de passer dans les échelons suivants plus tardivement, jusqu'à un an !

FAIRE BARRAGE AU DANGER DE LA LOI SANTE

La loi santé qui vient d'être voté aggrave la loi HPST en

renforçant les pouvoirs des ARS et l'organisation en « pôles ». Elle impose à tous les hôpitaux d'adhérer à un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Combinée avec les mesures du plan triennal de 3 milliards d'économies, le gouvernement entend, avec cette loi, accélérer la fermeture de dizaines de milliers de lits supplémentaires, d'hôpitaux publics entiers, s'accompagnant d'un plan social de 22 000 suppressions de postes et de remises en cause des acquis statutaires comme les jours RTT. C'est inacceptable ! La logique d'en demander toujours plus aux agent-es reste la ligne politique du gouvernement.

L'hôpital public est l'épine dorsale de notre système de santé, il doit être conforté sur l'ensemble du territoire, ce qui impose d'abandonner la Loi « santé » de Mme Touraine et de mettre un terme aux enveloppes budgétaires limitatives.

Cette politique insupportable rejoint celle impulsé dans le médico-social avec la mise en place d'un ONDAM et d'un taux directeur contraint historiquement bas, qui aboutit à la multiplication des plans de retour à l'équilibre budgétaire et plonge les établissements dans des difficultés financières inextricables.

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR TOUS EN GRÈVE LE 26 JANVIER 2016

Les fédérations CGT, FO et SUD des secteurs de la santé et de l'action sociale appellent à la grève le 26 janvier 2016, pour s'opposer à l'ensemble de ces attaques dictées par le pacte de responsabilité et la baisse des dépenses publiques qui remettent en cause dans les trois versants de la fonction publique nos salaires, nos emplois, l'existence du service public.

Ensemble, par la grève et les manifestations exigeons :

- l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice et des valeurs des points conventionnelles
- la défense des droits statutaires et des conventions collectives nationales
- le rétablissement de la durée minimum pour les avancements d'échelon
- l'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires
- l'abandon du pacte de Responsabilité, de la loi Bachelot et de la loi Touraine

Contact :

CGT Santé Action Sociale - tél. : 01 55 82 87 49

FSPS FO - tél. : 01 44 01 06 00 et FNAS FO - tél. : 01 40 52 85 80

SUD Santé Sociaux - tél. : 01 40 33 85 00